

LE SERVICE RADIOTELEX DE SAINT-LYS RADIO

HISTORIQUE:

* novembre 1972 :

arrivée à Saint-Lys des deux premiers coffrets modem TOR (Philips STB75) avec une notice en Néerlandais/anglais: marché n° 71-51024.

Les premiers essais sont réalisés en “fil à fil” à Saint-Lys, début 73, par André Truillet.

* juillet 73 :

essais réalisés avec le tout premier navire équipé, le pétrolier BEAUGENCY, qui s'avèrent être un échec, dû au matériel embarqué, mal conçu pour la navigation, et à l'impossibilité pour St-Lys de connexion au réseau télex.

Débarquement du matériel en décembre 73.

La décision est prise d'équiper les trois navires câbliers français du moment (Marcel BAYARD, AMPERE et VERCORS) pour les essais de mise au point de St-Lys.

* novembre 73 :

L'installation est réalisée sur le BAYARD par André Truillet, mais l'équipement radioélectrique du navire est trop vétuste et mal adapté à la transmission BLU en bande étroite: transmissions non stables en fréquence.

* juillet 74 :

Nouvelle installation, améliorée par un système manuel de rattrapage en fréquence (lissajous), qui permet les liaisons à peu près sûres, en attendant la réfection complète de la station du navire. Nombreux essais en mer par André Truillet (transferts Toulon/Calais, côtes du Liban, côtes africaines....)

* décembre 74 :

installation du N/C VERCORS par René Chambon, ainsi que du N/C AMPERE par André Truillet.

NOTA: en mai 74, M. Bès (ingénieur à la DTRI) demande la mise en étude de l'**automatisation** du Service Radiotélex, après le “rodage” en manuel.

*** 3 mars 75 :

Le service manuel est ouvert au trafic avec une position, sur 8,12 et 16 MHz, et un seul émetteur multifréquences. Bien vite la nécessité d'ouvrir d'autres positions se fait sentir et on passe à trois avec des émetteurs à fréquence fixe THOMSON (40 Kw) modifiés “maison”, à refroidissement par eau.

* octobre 76 :

Ouverture de trois positions supplémentaires, ouverture du trafic sur 4 et 22 MHz, puis devant la montée de la demande, d'un deuxième 16 MHz.

* fin 78/début 79 :

Devant l'insistance de M. Bès, la sixième position est passée en automatique: l'équipe technique de St-Lys, avec l'aide de M. Combet, du BTI, met au point une position “semi-automatique”: raccordement auto au réseau télex français uniquement. Les autres positions sont équipées également mais utilisées en “manuel” avec passage en “auto” à la demande.

* courant 79:

M. Bès trouve nécessaire, devant les demandes réitérées des sociétés pétrolières, de moderniser et automatiser entièrement le Service Radiotélex et engage les discussions pour l'établissement d'un cahier des charges.

* 1980:

Après le départ de M. Bès, M. Rémy son remplaçant, "reprenant le flambeau" et aboutit à l'établissement du marché n°80-9G 349 avec la SECMAT.

M. Zinovieff est chargé de la mise en œuvre du nouveau système avec la coopération des techniciens de St-Lys.(MM. Rigaud, Saby et Truillet)

* fin 83:

Premiers essais gratuits avec quelques navires tel l'ESSO NORMANDIE et les câblers français...

* 7 au 15 décembre 83: Recette provisoire du Radiotélex SECMAT.

*** 5 juin 1984: ouverture du Service Radiotélex entièrement automatisé avec le système de calculateurs SECMAT articulés autour de modems PHILIPS STB750.

SAINT-LYS EST LA PREMIERE STATION AUTOMATIQUE AU MONDE.

Le temps a passé, aucun crédit de modernisation n'a été attribué pour permettre la mise à niveau point par point. Il est vrai que la nouvelle responsable en Direction, Mademoiselle Dinair, avait d'autres préoccupations, en particulier la modernisation des services Phonie (POSEÏDON) et le Radiotélex ne l'intéressait pas vraiment.

les matériels ont vieilli, sans possibilité de remplacement car ils sont devenus obsolètes, les normes internationales ont changé, la concurrence des stations étrangères s'est fait sentir, offrant des meilleurs services.

L'apparition des numéros d'appel sélectif à 9 digits, en particulier, l'impossibilité d'adapter le système SECMAT, l'insistance du personnel de St-Lys, ont poussé la DTRE à envisager le renouvellement du matériel.

* 12 janvier 1990: Après une étude des possibilités techniques et financières présentées par André Truillet et François Goubet, M. Barbier-Saint Hilaire, Directeur de EXI, prend la décision de lancer un nouvel appel d'offres pour le remplacement du Radiotélex

Le cahier des charges et clauses techniques est alors établi par M. Truillet.

* 18 mai 1990 : Publication de l'appel à candidature au BOAMP et au JOCE.

A cet appel ont répondu huit sociétés, pour demander à consulter le cahier des charges:

- CRM
- ETNA
- EXEM
- GME Electronics (importateur de matériel THRANE & THRANE)
- RADIO OCEAN (importateur de matériel SAIT)
- SAIT Belgique
- SECMAT
- THOMSON-CSF

Seules trois sociétés ont présenté un projet: SAIT, SECMAT et GME (pour THRANE & THRANE), qui étaient venus précédemment au Centre de St-Lys pour voir le site et les problèmes posés.

SAIT Belgique nous a invités à Bruxelles pour voir l'installation Radiotélex qui est destinée à OSTENDE Radio, en phase de recette usine.

Après dépouillement des réponses, des offres de service et de prix, c'est la société GME Electronics (donc T&T) qui a été retenue pour la réalisation du nouveau Radiotélex.

* 28 novembre 1990 : Notification du nouveau marché n° 90.OG.447.00.790.75.61.

* 4 au 8 mars 1991: Recette usine à SØEBORG (banlieue de Copenhague)

Plusieurs réserves ont été émises lors de cette recette, car toutes les spécifications de St-Lys n'ont pas été respectées. Participaient à cette recette MM. Goubet (EXI/MAR), Coulon et Tota (SCTT), Tujague (GME)., Truillet (St-Lys Radio).

Suite au changement de Statut pour FRANCE-TELECOM, les travaux de modification des locaux du Radiotélex prennent un retard considérable, et nous contraignent à demander un report de la livraison du matériel THRANE & THRANE.

De plus, le cahier des charges concernant les transferts et la connexion TT-1000A de T&T/HP9000 de Firamar n'est pas prêt car il a dû être repris entièrement.

* 22 mai 1991: Le matériel THRANE & THRANE est livré à la station .

Les deux systèmes (SECMAT et T&T) devant fonctionner en parallèle dans la même pièce, l'installation nécessite le déménagement d'une partie de l'ancien TOR, pour libérer de la place.

* 27 mai au 7 juin 91: Installation provisoire (branchements)

Alors, quelques problèmes se posent: les modifications demandées en fin de recette usine n'ont pas été réalisées, le protocole des voies télex (timing) est incorrect ...

* 17 au 28 juin 91: Formation des opérateurs et techniciens, assurée en anglais par M. Jens Andersen, Ingénieur, concepteur du système.

* 2 au 5 juillet 1991: Recette sur site.

L'ouverture du service, prévue le 30 juillet, est remise en cause par M. Messaz, de crainte de problème pendant mes congés d'été. La décision est prise de reporter cette date de mise en service officielle après les vacances, et le temps occupé a mieux formé les opérateurs car les procédures sont plus aisées mais plus difficiles à assimiler par des gens encore peu formés à l'informatique.

De ce fait, les travaux de bâtiment sont retardés d'autant, car on ne peut poser les nouvelles cloisons tant que le radiotélex SECMAT est encore en service.

***** 11 septembre 1991: OUVERTURE OFFICIELLE AU TRAFIC DU SECOND RADIOTÉLEX AUTOMATIQUE.**

Je l'ai aussitôt baptisé, à la demande de Mme Elisabeth Delagrangé, "SIRENE" (Système Interface Radiotélex Exploitable par les Navires Emulés), ce qui convient bien à son origine danoise !

Dès la mise en service, quelques petits défauts de jeunesse apparaissent, car jusqu'à maintenant on n'avait qu'un canal en service réduit pour les essais avec quelques navires des flottes de pêcheurs de Boulogne et les câbliers de France-Télécom.

Tous ces problèmes liés à certaines diffusions, à des blocages de modems, etc... sont corrigés au plus tôt en collaboration avec Jens Andersen. Les problèmes incompréhensibles de blocages n'ont pu être réglés qu'après l'intervention d'un des PDG, Per THRANE, de Jens Andersen et une équipe technique de T&T qui se sont déplacés à Saint-Lys le 11 novembre 1991.

D'autres problèmes liés aux lignes d'accès Terre-Navire depuis les ordinateurs robots-télex doivent être traités; Une excellente collaboration avec Martin Rohde et Åge Emil Lysholm, nous permet d'apporter

rapidement remède aux problèmes de non respect strict des protocoles par nos abonnés (T&T n'avait jamais eu de problèmes de ce genre) Il est vrai que partout ailleurs la discipline est bien respectée... c'était sans compter sur l'état d'esprit bien français où chacun crée son propre protocole !

* Courant 1991 : devant la demande croissante de certains clients qui ne sont pas abonnés au service télex, d'autres qui souhaitent résilier leur abonnement, de la disparition de certains centraux ELTEX, il apparaît nécessaire de penser à offrir un nouveau service à nos clients: le FAX !
D'autant plus que plusieurs stations concurrentes sont déjà équipées de ce nouveau service (Portishead, Lyngby, Ostende, Mobile-Radio ...)

Plusieurs autres facilités sont envisagées car THRANE & THRANE a modifié son logiciel permettant entre autres :

- le multi-adressage de messages dans le sens Terre/Navire
- la fonction Navire/Navire.

André Truillet se charge de réaliser un nouveau Cahier des Charges en début 92.

Le Bon de Commande n° 2M07937 du 3 août 1992 est signé par M. le Directeur de l'Exploitation Internationale, M. Barbier-Saint-Hilaire.

* 24 novembre 1992: Installation du nouveau soft et des équipements (modem fax, nouvelles EPROM sur les CP et les CT) est réalisée par Michel Tujague (Société GME)
Cela ne va pas sans mal, avec de multiples problèmes techniques réclamant un contact presque permanent avec Jens Andersen à Copenhague !

Diverses modifications du soft sont nécessaires, ou chaque modification apporte d'autres problèmes en chaîne ..!

* 11 décembre 1992 : Enfin une recette provisoire (avec beaucoup de réserves) est signée.
De nombreuses mises à niveau (updates) seront nécessaires avant l'ouverture officielle (28/12, puis 27/01/93, 8/02, 09/02).

* 3 mars 1993: Le nouveau service est enfin ouvert officiellement !

Depuis lors nos clients peuvent être servis dans de bonnes conditions, et le service FAX, après un début timide, est de plus en plus utilisé. Cela a nécessité, pour les utilisateurs étrangers, l'apprentissage de la numérotation "à la française" (16 1, pour Paris, 19 pour l'étranger etc ...)
La nouvelle numérotation à 10 chiffres, NDC du 18 octobre 1996 nous a fourni encore de longues listes de messages en "file d'attente" à rediriger !

Par contre, l'intégration des nouveaux tickets de taxation, issus de cette dernière modification logicielle, dans l'application FIRAMAR et VALRAMAR, a nécessité un certain nombre ... de mois. Exactement 25 ! Puisque l'intégration n'a été réalisée qu'en avril 1995.

En effet le Responsable en Direction, de nature particulièrement indolente, a laissé traîner en longueur la demande de modification du logiciel de facturation, auprès de PRL et du DINF; et cela malgré les nombreuses requêtes que nous lui adressions régulièrement. Nous n'avons eu aucun retour concernant les réclamations des clients recevant une facture de plus de deux ans de trafic.